



# LA PAGE D'INFOS DE LA CGT TRESOR DE L'YONNE

N° 4 d'avril 2010

## Sommaire :

- éditorial :
- réforme des retraites
- Compte rendu CDAS

**Pour plus d'infos**  
**Consultez les sites CGT**

- du SNT :

<http://www.tresor.cgt.fr/>

avec le lien vers le site national du  
SNADGI

- de la fédération :

<http://www.finances.cgt.fr/>

- de l'Union Départementale (UD) :

<http://cgt-yonne.fr/>

- de la confédération :

<http://www.cgt.fr/>

## Edito

### RETRAITES

#### La CGT propose des solutions durables

La CGT propose d'autres pistes de réformes :

A quel âge pourra-t-on demain partir à la retraite ?

Avec quel montant de pension ?

Comment assurer durablement le financement du système ?

C'est pour répondre précisément à ces questions que la CGT formule les propositions qui suivent.

Répondre aux besoins des salariés, des retraités, trouver les financements nécessaires, constituent la base des propositions de la CGT.

### CONTACTS

**Secrétaire:** Alain GUYADER (permanent), tél: 06 32 07 36 03, [a.guyader@wanadoo.fr](mailto:a.guyader@wanadoo.fr).

#### **Vos élus CGT en CAP :**

**En catégorie C:** en AA1 : Karine POLETTI (Pont sur Yonne),  
en AAP2: Marie Lyse BEURGAUD (Aillant sur Tholon),  
en AAP1: Régis HIVERT (Vermenton) et Myriam BONHOMME (SIP Sens).

**En catégorie B:** en C2: Nathalie FOURNILLON (Saint Florentin),  
en C1 : Sophie NIEWIAROWSKI (Pont sur Yonne) et Bernadette CHANCEL (Chablis)  
en CP : Claudine BEAU (Tonnerre ).

## **Garantir la possibilité de prendre sa retraite dès 60 ans**

Compte tenu de l'entrée plus tardive dans la vie active, des difficultés des jeunes à trouver un premier emploi et des aléas de carrière plus nombreux aujourd'hui qu'hier, la concrétisation de cet objectif exige de nouvelles modalités d'acquisition des droits à la retraite qui doivent prendre en compte les années d'études et les périodes de précarité subies.

## **Des pensions d'au moins 75 % du revenu net d'activité pour une carrière complète**

Pour y parvenir la CGT propose de revoir le mode de calcul pour le régime général : retour à la moyenne des dix meilleures années pour le calcul du salaire de référence – au lieu des 25 meilleures aujourd'hui – et une actualisation des salaires portés au compte sur la base de l'évolution du salaire moyen et non des prix. Elle propose également que le revenu de retraite ne soit pas inférieur au Smic net pour une carrière complète et que la revalorisation des pensions se fasse sur la base du salaire moyen et non plus sur l'évolution prévisible des prix. Ce qui permettrait aux retraités de bénéficier des fruits de la croissance.

## **Justice et réduction des inégalités**

Les salariés ayant effectué des travaux pénibles voient leur espérance de vie sérieusement diminuée : l'écart entre les ouvriers et les cadres est ainsi de sept ans aujourd'hui. Pour réparer cette injustice, les salariés assujettis à des travaux pénibles doivent bénéficier d'un départ à la retraite anticipé en fonction de la durée d'exposition à la pénibilité. De même les droits familiaux et conjugaux doivent être revus afin de ne pas perpétuer, lors de la retraite, les inégalités criantes concernant, en particulier, les femmes ayant eu des enfants.

## **Assurer le financement des retraites**

Ces droits et garanties appellent des mesures précises pour les financer. Nous évaluons à 6 points de Produit Intérieur Brut (PIB) le niveau de ces ressources supplémentaires. Pour porter progressivement de 12 % à 18 % la part des richesses créées consacrée au financement des retraites, la CGT formule trois séries de propositions.

## **Faire contribuer tous les revenus**

Aujourd'hui, une part de plus en plus importante des revenus n'est pas soumise à cotisation (intéressement, participation, stock-options,...). En 2009, la Cour des comptes évaluait ainsi à près de 10 milliards d'euros le manque à gagner pour nos caisses de protection sociale. En outre, la CGT propose que les revenus financiers des entreprises soient soumis à contribution.

## **Une autre politique de l'emploi**

Le financement des retraites, et de la protection sociale en général, est très dépendant du niveau de l'emploi. Un million d'emplois en plus c'est cinq milliards d'euros de rentrées de cotisations supplémentaires pour les retraites. La France souffre d'un faible taux d'activité, elle arrive au 15e rang européen, ce taux est inférieur à la moyenne de l'Union européenne. Il est particulièrement faible chez les moins de 30 ans et les plus de 50 ans. Cette situation appelle donc une politique de l'emploi d'une toute autre dimension que les « mesurettes » relatives à l'emploi des seniors, en prenant des dispositions véritablement efficaces pour l'emploi des salariés de 50 à 60 ans comme pour celui des salariés de moins de 30 ans.

## **Augmenter et moduler les cotisations patronales**

La CGT propose de compléter ces mesures par une réforme des cotisations patronales qui pourraient être modulées en fonction, notamment, des politiques d'emploi des entreprises. Elle propose d'augmenter les cotisations patronales, de remettre à plat l'ensemble des exonérations (30 milliards d'euros en 2009). Enfin il peut être envisagé, si nécessaire, une augmentation des cotisations salariées.

# COMPTE RENDU DU CDAS du 20 avril 2010

Le nouveau président du CDAS, M. LAFON ( TPG) a organisé un tour de table pour que chacun se présente.

La CGT a fait, en début de séance, la déclaration liminaire ci-après :

Face à l'aggravation de la crise économique et des dégâts qu'elle occasionne pour les personnels, qu'ils soient actifs ou retraités, face aux attaques portées à l'encontre des services publics dans le cadre de la RGPP, face à une insécurité sociale généralisée, les agents du Ministère ont fortement exprimé le 21 janvier et le 23 mars leur volonté de voir cesser ces politiques de régressions sociales.

Réunis ce matin, les représentants Finances CGT ont décidé de participer au CDASS pour, dans le cadre de la journée d'action interprofessionnelle exprimer les revendications des personnels en matière d'action sociale.

Les personnels attendent des réponses précises et concrètes à leurs revendications portant sur l'avenir de leurs missions, sur la reconnaissance de leurs qualifications, sur l'arrêt des suppressions d'emplois, sur leur pouvoir d'achat, sur leur droit à la retraite, sur leurs conditions de vie au et hors du travail.

Le bilan de l'assistante sociale indique d'ailleurs que le taux d'endettement est passé de 33 à 47 %.

L'amélioration des conditions de vie, d'emploi, de travail des agents et de leur famille, voilà bien le cœur d'action de l'Action Sociale.

L'État employeur n'est pas un modèle dans ce domaine, comme en matière de protection sociale complémentaire d'ailleurs.

L'ambition sociale dont se sont prévalus nos Ministres ne semble plus d'actualité dans le contexte actuel de réorganisation de l'État et de restrictions budgétaires.

En effet, depuis déjà deux ans, nos budgets font l'objet de réductions de subventions.

Nous demandons à la fois, une consolidation des budgets, mais aussi un abondement permettant de satisfaire de nouveaux besoins.

La CGT aimerait que le montant de l'action sociale alloué par agent du département soit communiqué.

Elle redemande un médecin à temps plein, une revalorisation de la valeur du ticket restaurant et la prise en compte des retraités dans le budget.

Le PV de la réunion du 26 novembre 2009 est approuvé.

Les différentes fiches du bilan d'activité sont examinées et commentées.

La CGT a indiqué que les fiches changeaient chaque année, certaines disparaissent ce qui rend difficile les comparaisons.

Elle a souligné la baisse des effectifs entre 2005 et 2009 : moins 100 agents( DGFIP, Douanes, DGCCRF, DRIRE) .

Le Docteur Martinot, absent, présentera son rapport d'activité lors du prochain CDAS .

La CGT demande que le médecin de prévention soit à temps plein. Réponse de la déléguée : compte tenu des effectifs dans l'Yonne, il devrait y avoir dans notre département un médecin de prévention à hauteur de 60 heures par mois, en rappelant qu'actuellement, le Dr Martinot effectue 20 heures par mois.

Rapport d'activité de l'assistante sociale, Mme PARIS :

- Beaucoup de problèmes familiaux (séparation, divorces). Elle a eu des entretiens avec les conjoints, les enfants. C'est la 1<sup>ère</sup> cause de ses interventions.
- Problèmes de budget. Elle précise que cette problématique est la 1<sup>ère</sup> demande des agents au niveau national.
- Problèmes professionnels : la moitié est due aux conditions de travail. Les cas de souffrances au travail qu'elle a traité sont peu nombreux, mais sont très douloureux.
- Très peu de problèmes liés au logement.

Le budget 2010 ( 23 200 € ) est maintenu pour le département malgré la baisse des effectifs.

Le 26 juin ce sera la journée famille au château de Vaux le Vicomte et au parc des félins.

Les retraités visiteront le musée des voitures de chefs d'état le 21 octobre 2010 .

L'arbre de Noël aura lieu le mercredi 1er ou 8 décembre à la salle de Champs/Yonne. Des jouets seront collectés pour les restos du cœur.

La tranche d'âge 15/16 ans bénéficiera cette année encore des bons d'achats calculés en fonction du quotient familial.

#### Consultations gratuites pour les agents:

Le montant des consultations juridiques a augmenté (décidé par le conseil de l'ordre des avocats) : 101 € à Auxerre, 83 € à Sens.

Les consultations de psychologues sont à 45 Euros

Elles sont prises en charge par l'action sociale.

Journée de prévention : Elle aura pour thème, la préparation à la retraite

#### Colonies de vacances :

Les inscriptions sont reportées au 20 mai

110 enfants sont partis en 2009

#### Questions diverses

La CGT a fait remarquer la non mise à jour de l'intranet action sociale du département . Le problème est lié à l'informatique, il sera résolu après une formation des délégués.

Siégeaient pour la CGT:

Nathalie ZELMAT, Nathalie FOURNILLON, Chantal DUCHESNE, Stéphane HENGY et Didier BOURIGAULT .

### **INFOS : Du 3 au 7 mai : congrès national du SNT CGT et du SNADGI CGT**

#### **Prochaine CAP nationales :**

- 19 mai 2010 : CAP des Contrôleurs mouvement de mutation du 01/09/2010 et révisions de note
- 19 mai 2010 : CAP des Adjoints techniques : mouvement du 01/09/2010 (après-midi)
- 20 mai 2010 : CAP Inspecteurs : mouvement du 01/09/2010 (1ère phase nationale)
- 20 mai 2010 : CAP Agents d'administration : mouvement du 01/09/2010 et révisions de note
- 23 juin pour la liste d'aptitude à B , les TA à C1 et CP
- 24 juin pour les TA à AAP1 et à AAP2 .

### **BULLETIN D'ADHESION**

|                                                                                     |                                                            |                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------|
|  | <b>Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT</b> |                 |
|                                                                                     | <b>Alors, je me syndique...</b>                            |                 |
|                                                                                     | <b>Prénom :</b>                                            |                 |
|                                                                                     | <b>Affectation :</b>                                       | <b>Indice :</b> |
|                                                                                     | <b>Date :</b>                                              |                 |
| <b>Signature :</b>                                                                  |                                                            |                 |
| <b>déclare adhérer au Syndicat National du Trésor CGT.</b>                          |                                                            |                 |